

Enquêtes nationales et mise en œuvre des politiques publiques de l'enseignement supérieur

SIES-C1

Club utilisateurs APOGEE

11 décembre 2012



www.enseignementsup-recherche.gouv.fr



PLAN

1 – Petit tour d’horizon des enquêtes nationales

Des enquêtes statistiques, des remontées administratives, des données agrégées ou individuelles...

2 – A quoi servent ces enquêtes ?

Connaître, décrire, piloter...

3 – Comment améliorer le dispositif ?

Structurer et partager les données, alléger la charge de collecte...



1.1

- **Des remontées administratives...**
- **Des enquêtes auprès des établissements...**
- **Des enquêtes auprès des étudiants...**
- **Des données agrégées ou individuelles...**
- **Une multiplicité d'acteurs...**

1.2

- **piloter le système au niveau national ou local**
- **alimenter le modèle d'allocation des moyens**
- **servir d'outils dans le cadre du dialogue contractuel**
- **Rendre possible la comparaison des établissements avec le niveau national : calculs identiques pour tous les établissements**
- **Servir de référence dans le cadre de la Loi de Finances (indicateurs LOLF)**
- **Éclairer le débat public, informer les parties prenantes**
- **Alimenter les instances internationales en données comparables**

1.3

- **Panorama thématique :**
 - **vie étudiante**
 - **Organisation des établissements et gestion des moyens**
 - **orientation et parcours**
 - **Offre de formation, effectifs et réussite**
 - **insertion...**

1.4

Effectifs et réussite :

- Systeme d'Information sur le Suivi de l'Etudiant (SISE)
- enseignement supérieur en lycée (STS-CPGE)
- les étudiants de l'enseignement supérieur artistique et culturel
- les étudiants en formations paramédicales et sociales
- les autres établissements d'enseignement supérieur
- suivi des écoles doctorales

Vie étudiante :

- les étudiants handicapés dans l'enseignement supérieur public
- les aides à la mobilité internationale
- les stages à l'université
- les étudiants boursiers

1.5

L'insertion professionnelle :

- le devenir des titulaires de licence professionnelle
- le devenir des titulaires du DUT
- l'insertion professionnelle des diplômés de Master

Orientation et parcours :

- orientation des étudiants au cours du cursus universitaire
- Panels de bacheliers

Organisation des établissements et gestion des moyens :

- fonctionnement des SUMPPS
- FSDIE
- taux d'occupation des locaux

Enquête	Champ	Collecte	Type de données	Nature des données	Date d'observation	Date de collecte
Devenir des titulaires d'une licence professionnelle	universités	Par les universités auprès des étudiants, puis application Web	individuelles	Insertion professionnelle, poursuite d'études	Décembre 2012	Avril 2013
Devenir des titulaires d'un DUT	universités	Par les départements d'IUT auprès des étudiants, puis application Web	individuelles	Insertion professionnelle, poursuite d'études	Décembre 2012	Avril 2013
Suivi des écoles doctorales	Établissements publics d'enseignement supérieur coaccrédités dans une ou plusieurs école(s) doctorale(s)	Renseigné par les écoles doctorales via l'application SIREDO	agrégées		2010 /2011 (diplômés), 2011/2012 (inscrits)	Février – Avril 2012
Les étudiants handicapés dans l'enseignement supérieur	Établissements d'enseignement supérieur sous tutelle du MESR, STS et CPGE	Etablissements / enseignants référents pour les STS et CPGE	agrégées	Effectifs par cursus, par types de troubles, par types d'aides	Avril 2012	Mai 2012
Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE)	Établissements publics d'enseignement supérieur	Questionnaire adressé aux universités		Types de projets (montants)	2010/2011	Février-mai 2012
Les aides à la mobilité internationale	Établissements publics d'enseignement supérieur contractualisés avec l'État	Application Web renseignée par les établissements d'enseignement supérieur	agrégées	Effectifs par établissement, durée des études par pays, nombre de mensualités accordées	2011/2012	Oct-déc 2012
Taux d'occupation des locaux	Établissements d'enseignement supérieur sous tutelle du MESR (environ 160 établissements) (locaux d'enseignement banalisés)	questionnaire remonté par l'intermédiaire des rectorats (par voie papier et voie électronique)	agrégées	Nombre d'heures d'utilisation des salles, nombre de salles et surfaces correspondantes	2011/2012	Avril-juin 2012
Orientation des étudiants au cours du cursus universitaire	Universités et INP	Questionnaire adressé aux services des universités		Actions des services	2011/2012	Mars-juillet 2012
Fonctionnement des SUMPPS			agrégées	Organisation des services		

1.6

Un principe : remontée de données individuelles extraites des fichiers de gestion de la scolarité

=> une seule saisie, une richesse plus grande, mais « la donnée administrative, rien que la donnée administrative... »

Deux phases :

- ❑ les inscriptions (automne - hiver) année universitaire n_1/n
- ❑ les résultats aux examens (printemps – été) au titre de l'année universitaire $n-2/n-1$

Une analyse interactive de la qualité à travers :

- ❑ des tests (possibilité de déposer des fichiers de manière anticipée pour en vérifier la qualité)
- ❑ les contrôles qualité (format et nomenclatures, cohérence, vraisemblance) effectués par SIES, donnant lieu à un retour vers l'université et un nouveau dépôt
- ❑ l'analyse des indicateurs produits, ce qui permet de détecter des anomalies

1.7

Permet de :

- Décrire la population étudiante (les inscrits et les diplômés)
 - Leur nombre
 - Les disciplines étudiées, le régime de formation (initiale, continue, apprentissage)
 - La nationalité, l'origine sociale (PCS) ou géographique (lieu d'études antérieur)
 - Le diplôme antérieur
 - La qualité de boursier (par appariement)
- Analyser les parcours (réorientations, durée d'un cycle) et la réussite

Illustre la pertinence de l'utilisation statistique des données de gestion

1.8

Suivi annuel de cohortes de jeunes soit à partir de l'entrée en sixième (1989, 1995, 2007), soit à partir de leur bac (2008) : un champ et un questionnement plus riches, mais sur échantillon ce qui limite les possibilités de zoom

Panel de bacheliers 2008 :

- Interrogation annuelle d'un échantillon de bacheliers
- Confrontation avec SISE pour améliorer la qualité de l'information recueillie

Un outil indispensable pour connaître les trajectoires

- On observe les changements de filière sur un champ plus large que l'université
- On dispose d'informations sur les difficultés, la motivation...
- Deux limites : on lance une cohorte tous les 6 ans environ, on peut donc « rater » certains événements datés / c'est un échantillon, donc pas de zoom possible

1.9

Enquête auprès des diplômés de Master, de LP et de DUT :

- Un outil commun MESR-Universités
- Une collecte encadrée par une charte qui garantit la comparabilité (calendrier de collecte, nomenclature, questionnements....)

Une production d'indicateurs harmonisés :

- Taux d'insertion, part des emplois stables, des cadres et Pl...
- Indicateurs par établissement

Et l'enquête Génération ? Elle est plus riche, plus transversale, mais triennale et sur échantillon => complémentaire des enquêtes menées par les universités tout comme les panels sont complémentaires de SISE

2.1

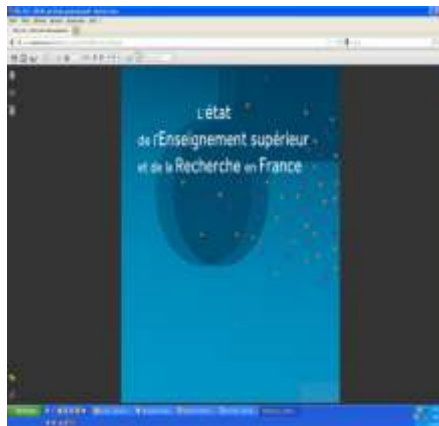
- produire et analyser des données sur l'offre de formation, les effectifs étudiants, les diplômes délivrés, les bourses, les parcours...
- organiser et moderniser les SI du Ministère : contractualisation, allocation des moyens, habilitations, élections au CNESER...
- mettre à disposition des décideurs et plus généralement des parties prenantes une information synthétisée et documentée (analyse de la performance, aide au dialogue Etat-opérateurs, choix d'orientation...)

Fournir au public une information accessible sur l'enseignement supérieur

2.2

- diffusion de chiffres et d'études : Repères et Références Statistiques, Etat de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Notes d'Informations, PapESR, Atlas régional...

- une activité importante de réponse à la demande



2.3

Un processus de validation complexe :

- Des données issues de SISE, donc validées par les établissements...
- ...quelquefois discutées lors de l'allocation des moyens

=> Exigence accrue de qualité et de dialogue interne (nomenclatures, INE, régime d'inscription, exhaustivité, respect des délais...)

Ils peuvent avoir pour objectif de :

❑ Décrire la structuration de l'université et plus généralement l'offre de formation

- ❑ Parts respectives des cursus L, M, D
- ❑ Spécialisations disciplinaires
- ❑ Part des sites / mentions à faible effectifs...

❑ Caractériser les étudiants

- ❑ Part des étudiants d'origine défavorisée
- ❑ Part des étudiants étrangers
- ❑ Part des étudiants provenant d'un autre département que celui d'implantation de l'université

❑ Analyser les parcours et la réussite

- ❑ Passage d'une année à l'autre
- ❑ Taux de réussite (brut ou tenant compte des effets de structure)
- ❑ Réussite comparée de telle ou telle population (les boursiers, les étrangers, les étudiants de CS « défavorisées »)

2.5

■ Par agrégation et ventilation selon différents critères

- Nombre d'étudiants (par site, discipline, niveau, origine, diplôme antérieur...)
- Nombre de diplômés (idem)

■ Par appariement de fichiers SISE (sur l'INE)

- Inscriptions de plusieurs années successives (parcours, orientations)
- Inscription et diplômés d'une même année (taux de réussite)
- Inscriptions et diplômés (taux de réussite au L en 3 ans)

■ Par appariement avec d'autres fichiers (sur l'INE)

- Fichiers des boursiers du CNOUS (taux de boursiers, réussite comparée)

2.6

Pour des indicateurs fiables (précision statistique), veiller à...

...la qualité

- De l'INE
 - Appariement de fichiers SISE entre eux
 - Appariements avec d'autres fichiers

- Des nomenclatures
 - Nomenclature des formations

- De certaines variables
 - Régime d'inscription
 - Diplôme précédent
 - PCS des parents
 - Présence aux examens

...l'exhaustivité

- Des inscrits

- Des diplômés

2.7

- Prise en compte des effets de structure : données brutes et valeurs ajoutées
- **Veiller également à la pertinence et à la diversification des indicateurs**

Quel critère de réussite ? Obtention de la licence en 3 ans, mais aussi en 4 ans, ou réorientation vers STS ou IUT avec obtention du diplôme, passage vers une grande école au bout de la L2...

=> Nécessité de progresser sur l'analyse des trajectoires



2.8

Le principe :

- Constituer chaque année un fichier dit « SISE Unifié » sur l'ensemble de l'enseignement supérieur (SISE Univ, Ingé, Mana, données CPGE et STS...)
- Apparier ces fichiers pour faire du suivi de cohorte

L'objectif :

- Savoir si les « passerelles » universités – STS ou CPGE fonctionnent
- Suivre les « recalés de la PACES »

Un chantier complexe :

- Gérer les pluri-inscriptions
- Contrôler la qualité des non-appariés

3.1

Exemples de questions qui nous sont posées (au niveau national, local, international) :

- Formation tout au long de la vie : quels publics, quelle part dans l'offre de formation, offre-t-elle vraiment une possibilité de « deuxième chance ? »
- Quel est le vivier pour les métiers de l'enseignement ?
- Quelle professionnalisation des études ? fréquence des stages, certificats... et leur intégration dans les cursus, insertion professionnelle
- mobilité à l'étranger : mesure (objectif des 20%) et impact (est-ce un « plus » pour la réussite ou l'insertion ?)

3.2

Les informations à consolider ou à intégrer

- Régime d'inscription, formation continue, VAE...
- La préparation aux métiers de l'enseignement
- Le supplément au diplôme : suivi de la mise en œuvre d'une mesure et utilisations statistiques...
- Les stages
- L'assiduité
- La mobilité à l'étranger
- La qualité des identifiants et l'interconnexion avec d'autres systèmes d'information...

3.3

Les attentes : formulées à des niveaux fins (par établissement et discipline)

⇒ des remontées SISE couvrant davantage de besoins ou mieux adaptées au nouveau contexte (mobilités internationales, ECTS et modularisation, statut de l'étudiant (formation continue et apprentissage), certificats (CLES et C2I), stages, aides au titre du handicap ...)

⇒ en amont de SISE, des données figurant dans les SI de gestion de la scolarité

Un enrichissement des SI locaux permet également :

- des enquêtes « indépendantes » (handicap, stages...) plus faciles à renseigner pour les établissements, donc plus rapides et de meilleure qualité pour la DGESIP ;
- des échantillonnages d'enquête plus pertinents (insertion, génération...).